



# Compte rendu du Conseil d'Administration n°02 du 06 Février 2017



**Etaient présents** : Guy BACHE, Pierre BAILLET, Bernadette BARRERE, Mélanie BRETHOUS, Jean-François BROQUERES, Bertrand CAPUCH, Patrice CASTETS, Thierry CAUBET, Michel DECLA, Mathieu DESTEPHEN, Jean-Pierre DUPONT, Fabienne DUTOYA, Max LACAVE, Céline LAFFARGUE, Martine LASCOMBES, Bernard LESPERON, Ghislaine LURBE, Michel RAYMOND, Franck SERVE, Muriel SOURIGUES CHINON.

**Etaient excusés** : Michel AGRUNA, Aurore BRUNELLO, Christophe DUSSAU, Eric PASSICOUSSET, Gilles BLAQUIERE.

Franck SERVE ouvre la séance à 20h40. Le secrétariat est assuré par Coralie HUE LOCATELLI. Le compte rendu du Conseil d'Administration n°01 du 05 janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

## 1. Section financière

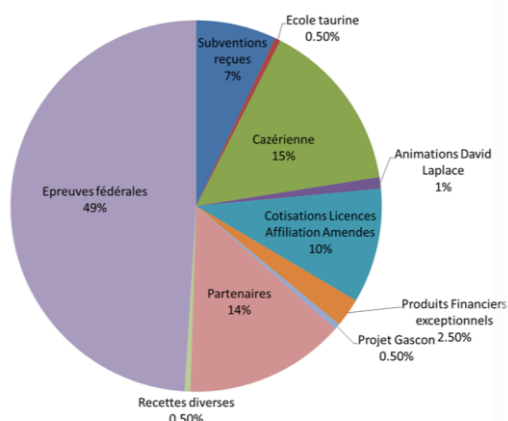
### a. Présentation des comptes

Le Chiffre d'affaires de la FFCL en 2016 : 530 149 € (augmentation)  
10 518 € résultat positif 2016 (pour rappel : 5 538 € de résultat positif en 2015)  
⇒ Produits divers (affiliations, épreuves fédérales, ... pour 478 672 €).  
⇒ 38 713 € de subventions  
⇒ Recettes diverses et produits financiers 11 556 €

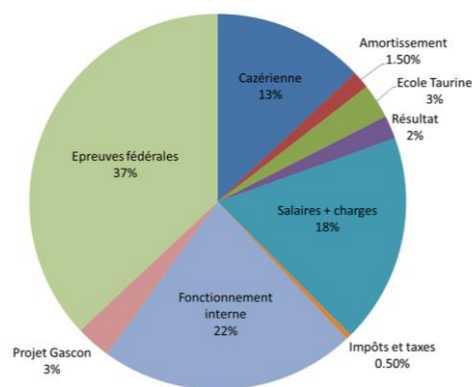
Les dépenses de personnel se tiennent par rapport à 2015 (77 018 € de salaires et 18 331 € de charges sociales). Les résultats positifs viennent essentiellement du bon résultat cumulé des épreuves fédérales avec 77 036 € (dont 47 161 € pour le championnat de France à Dax)

Les avoirs ont augmenté : 419 405 € en 2016. Jusqu'en 2015, nous avions des SICAV à la Caisse d'Epargne, ils ont été vendus et transformés en livrets A (placement plus stable).

**D'OU VIENT L'ARGENT SUR L'EXERCICE 2016**



**OU VA L'ARGENT SUR L'EXERCICE 2016**



## COMPTE INDEMNITE CONCOURS

Solde 2015 : 1 885 €. Pour 2016 : 1 000 € de dépenses et 6 000 € de recettes => Solde 2016 : 16 885 €.

URSSAF : 18 979 € solde du compte.

Collectés en 2016 : 96 100 € collectés (23 € par torero + 68 € par torero par concours 4 troupeaux).

Reversé en 2016 : 65 433 € Aquitaine / 11 900 € Midi-Pyrénées / Fonctionnement 2015 FFCL : 10 481 €

Concernant le projet de construction du bâtiment, il est bien avancé, le budget a été établi. La commission travaille avec l'architecte. Un financement sur 30-35 ans est envisagé, avec une bonne partie d'autofinancement et de subventions.

b. Intervention de Mme LUCQUET THEUX – commissaire aux comptes

Mme LUCQUET-THEUX confirme la bonne tenue des comptes de la FFCL. La masse salariale et les frais de fonctionnement sont bien maîtrisés.

Concernant la TVA, elle s'impose à nous cette année. Il y a 2 ans, il y a eu un changement dans la législation avec la disparition de la taxe sur les spectacles qui a imposé une TVA à taux réduit (5.5 %) sur tous les spectacles sportifs. Il faut maintenant que la FFCL la mette en place, notamment avec la concrétisation de l'investissement dans la construction des nouveaux bureaux.

Cette réglementation nous est favorable car nous allons payer une TVA à 5.5 % mais récupérer une TVA à 20 % sur les charges. Dans le cadre d'un investissement, il va être possible de récupérer 20 % de TVA (soit environ 20 % du montant de l'investissement sur la construction). Cela va nécessiter quelques aménagements au niveau de l'organisation de la comptabilité.

La question se pose au niveau des comités, adhérents à la FFCL, seront-ils eux aussi assujettis ? Les associations en-dessous du seuil de recettes lucratives de 61 145 € HT par année civile ne dépassant pas le seuil de 6 manifestations par an ne sont pas assujetties.

Les comptes de la FFCL sont donc sains et équilibrés.

La commissaire aux comptes fait lecture des conventions règlementées autour de la FFCL :

- Mutuelle des toreros (Michel DECLA, Fabienne DUTOYA, Ghislaine LURBE, Eric PASSICOUSSET) : frais administratifs de 4 136 €
- Amicale des clubs (Michel DECLA, Martine LASCOMBES, Ghislaine LURBE) => participation à A&C pour 600 € et à l'Ecole Taurine pour 500 €.
- Ganaderos (AGRUNA) => 16 040 € pour la fourniture bétail + 1600 € pour le partenariat Escalot
- Acteurs (PASSICOUSSET) => cordier au Championnat de France pour 520 €
- Comité Régional Landes Béarn (Fabienne DUTOYA, Pierre BAILLET, Mélanie BRETHOUS, Patrice CASTETS, Michel DECLA) => participation pour 2 950 €
- Comité Régional Armagnac (Martine LASCOMBES, Max LACAVE, Aurore BRUNELLO, Martine LASCOMBES, Thierry CAUBET) => billetterie fédérale pour 1 350 €, participation pour 4 593 € (+ Participation aux courses d'Aignan et de Marciac pour 1 000 €).

**2. Section sportive**

Pour le sportif, le règlement des challenges est imprimé et sera distribué aux clubs lors de l'Assemblée Générale.

a. Propositions de la section sportive

La commission sportive propose de valider ce soir en Conseil d'Administration la non-qualification d'office des champions 2017, pour le championnat 2018. Le Conseil d'Administration procède au vote : 1 contre 0 abstention. Cette proposition est donc validée.

Pour 2017, il y aura maintenant 2 jurés à chaque pitrangle pour les concours et non plus 1 juré + 1 assesseur. Les organisateurs de concours vont recevoir un courrier pour rappeler le montant de la cotisation de 50 € à régler à l'amicale du corps arbitral pour chaque concours, quitte à l'inclure à la facturation des membres du corps arbitral pour chaque concours.

Pour le Trophée Bernard HUGUET, voici le changement pour 2017 : le championnat de France rentrera dans le calcul du Bernard HUGUET (minimum de 4 écarts en concours et championnat de France dont 2 minimums en concours). Le trophée ne rentre plus dans le calcul de l'Escalot. Il n'a pas été attribué en 2016 mais le prix de 1 500 € au 1<sup>er</sup> est reporté et cumulé en 2017.

Au vu de la qualité du spectacle en 2016, la section sportive propose de reconduire le règlement du Championnat de France, en maintenant une élimination à la 8<sup>ème</sup> vache à écarter.

<b>Sortie 1</b>	6 écarteurs X 2 écarts	L'ordre de passage des écarteurs est tiré au sort pour les 8 premières coursières. Les remplacements sont possibles jusqu'à la fin de la 6 <sup>ème</sup> sortie par le ou les écarteurs prévus.
<b>Sortie 2</b>	6 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie 3</b>	6 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie 4</b>	6 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie A</b>	Ange + Pieds joints	L'ordre de passage des sauteurs est tiré au sort. Celui qui débute la coursière a droit à un saut d'essai (départ à vide interdit). Si départ à vide le saut suivant sera pointé 0.
<b>Sortie B</b>	Périlleux ou vrillé + Ange	
<b>Sortie 5</b>	6 écarteurs X 2 écarts	Les deux écarteurs arrivés en 6 <sup>ème</sup> et 5 <sup>ème</sup> position à l'issue de la 8 <sup>ème</sup> vache sont éliminés.
<b>Sortie 6</b>	6 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie 7</b>	6 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie 8</b>	6 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie C</b>	Périlleux ou vrillé + Pieds joints	L'ordre de passage des sauteurs est tiré au sort. Celui qui débute la coursière a droit à un saut d'essai (départ à vide interdit). Si départ à vide : le saut suivant sera pointé 0.
<b>Sortie D</b>		
<b>Sortie 9</b>	4 écarteurs X 2 écarts	L'ordre de passage du dernier bloc est l'ordre inverse du classement général à l'issue de la 8 <sup>ème</sup> vache (4 <sup>ème</sup> , 3 <sup>ème</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 1 <sup>er</sup> ). L'écarteur éliminé le mieux classé à l'issue de la 8 <sup>ème</sup> vache est remplaçant jusqu'à la fin de la 10 <sup>ème</sup> sortie.
<b>Sortie 10</b>	4 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie 11</b>	4 écarteurs X 2 écarts	
<b>Sortie 12</b>	4 écarteurs X 2 écarts	

Cette proposition est validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

#### b. Ecole taurine

Maxime GOURGUES et Kévin RIBEIRO ont été accompagnés à Méjanas par des membres de l'Ecole Taurine. La 1<sup>ère</sup> séance d'initiation a eu lieu le vendredi 03 février, en présence de Mathieu NOGUES. Il a été initié un travail sur des vidéos fournies par l'école de l'arbitrage, que le staff remercie pour leur aide.

Le paséo a également été retravaillé en piste lors de cette séance, suivi d'un atelier karting et saut.

Les élèves étaient nombreux, il faut s'organiser en différents ateliers afin que tous puissent travailler.

Pour les 2 séances d'évaluation, vu que les élèves sont très nombreux, le staff propose de faire 2 groupes, chacun passera sur une séance.

L'école taurine a récupéré le carteron qui avait été commandé. Il est offert par le Club Gérard DARRIGADE. La FFCL ainsi que le staff de l'école taurine le remercie.

Lors de l'Assemblée Générale du club taurin du Pays Dacquois, un chèque de 100 € a été remis à l'Ecole Taurine suite à la location de coussin lors de la temporada 2016. La FFCL les remercie.

Mr Laurent MARTINEZ a été désigné comme représentant de l'Ecole Taurine à la mutuelle.

Pour l'Assemblée Générale, Melle Elodie POULITOU présentera la partie Ecole Taurine.

### 3. Section Administrative :

#### a. Régularisation

Le Comité des Fêtes de Parentis a régularisé pour 2016.

Il y a des amendes en cours à régulariser suite aux différentes commissions de discipline : Mr Bertrand LAFAYE, Mr Louis ANSOLABEHÈRE et Mr Mathieu NOGUES.

### 4. Section Communication :

#### a. Cazerienne

Le nouveau numéro sortira officiellement cette fin de semaine.

Une réunion est prévue le 07/02 pour la préparation du prochain numéro. Le rédacteur en chef est Mr Patrice LARROSA.

La Cazérienne est le magazine de tous les coursayres. Si vous avez des idées, vous pouvez les transmettre au bureau de la FFCL ou sur l'adresse mail : cazérienne@ffcl.fr

#### b. Divers

Pour le projet gascon Landes, les ateliers ont débuté aujourd'hui à Pomarez. Tout s'est bien passé. Une réunion est prévue avec le Département des Landes et l'Inspection académique début mars afin de faire un point sur le projet et envisager l'année prochaine.

Le projet Gascon dans le Gers a commencé le 30 janvier : 30/01 Nogaro - 06/03 Monlezun et Laujuzan - 13/03 Arblade et St Germé - 20/03 Lannepax et Manciet - 27/03 Séméac - 15/05 Laloubère et Castelnaud Rivière Basse - 22/05 Marciac - 29/05 Beaumarchés et Aignan - 12/06 Estang et Castelnaud d'Auzan - 19/06 Eauze

Intervention dans le secondaire : les lycées de Aire-sur-Adour et Capbreton seraient intéressés.

Pour le site Internet, Mr LEMBEGE va prendre le relais de Mr AURISSET à partir de 2017. Il faut le rencontrer rapidement pour mettre en place le cahier des charges de gestion du Site.

Sur la partie Escalot, Mr AURISSET continuera de s'occuper de la maintenance.

### 5. Assemblée générale

L'Assemblée Générale Extraordinaire est convoquée à 17h pour modification des statuts :

Au niveau de la représentativité des femmes au sein de la FFCL, comme demandé par le ministère. Pour rappel, afin de respecter les quotas, il faut 7 femmes au sein du Conseil d'Administration dont 2 qui seront membres du bureau. Une Assemblée Générale Extraordinaire va être organisée juste avant l'AG afin de modifier l'article 12 de nos statuts (parité homme femme) pour les rendre conforme à l'article L.131-8 du Code du Sport qui a été modifié.

L'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à 17h30

Ordre du jour

Projet de la nouvelle équipe + vote (bulletins de vote donnés lors de l'émargement)

Bilan financier (dépouillement)

Clôture des travaux

Annonce des résultats

Remise des prix : champion de France, champions des jeunes, coupes du CD40, arène fleuries, médailles

Présentation du comité de rédaction de la Cazérienne.

Les membres de la liste ont rdv à 16h pour réaliser une photo.

### 6. Informations diverses :

#### ➤ Rencontre avec le CD40

Une rencontre à l'initiative des ganaderos a eu lieu avec le CD40 autour du statut des 2 auxiliaires (conducteurs et vachers). La problématique a été présentée, le CD40 les a invités à rencontrer l'URSSAF.

Un rdv a été pris la semaine suivante avec l'URSSAF, il a été expliqué que la seule solution serait le TESE et TESA sauf intervention des parlementaires comme il y a quelques années autour du statut des acteurs.

Il faut rapidement avancer sur le projet mais la solution ne pourra pas être mise en place d'ici le début de la saison, l'inspection du travail a donc été informée de nos différentes démarches.

#### ➤ Projet Bâtiment

Le CD40 travaille sur le projet de réaliser une « maison des sports » et a demandé si la FFCL pourrait être intéressée par ce projet.

Si oui, il faudrait fournir les besoins en termes de local et d'utilisation pour voir si cela peut être réalisable.

Des renseignements vont être pris afin de voir si nous pourrions être intéressés.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 02 mars 2017.

Fin de réunion 23h15.